

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation  
20 Septembre 2021



Date d'affichage  
20 Septembre 2021



Nombre de conseillers



En exercice	29
Présents	23
Votants	29

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2021 A 19 H 30**

**La séance est présidée**  
**par Madame Sylvie BUTIN, Maire.**

**ÉTAIENT PRESENTS :**

Mesdames BUTIN – LAINÉ - LANGE – BIEN - MATHIEU – DUBOIS – VIRASSAMY  
PADEYEN LAQUIEZE - PIRSON – LEGER – BECRET - GOUVENAUX - PEREZ  
Messieurs GAIGNETTE - GAUMONT - BRUNI – CHAUFFERT - CHERRONNET –  
LOMBARD - DECLUY - LEGER – KISKELL – KAPPE SOPIO

**POUVOIR :**

Monsieur Jean-Pierre MAÏDA à Monsieur Jean-Pierre GAUMONT  
Monsieur Jérôme PIGNY à Madame Sylvie BUTIN  
Monsieur Bernard HATAT à Madame Sylvie LANGE  
Monsieur Patrick DOMANGE à Monsieur François GAIGNETTE  
Madame Valérie ABITBOL à Monsieur Michel BRUNI  
Madame Elise CHARPENTIER à Madame Nathalie BIEN

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Monsieur Christian CHERRONNET a été désigné secrétaire de séance.



Le procès-verbal de la séance du 9 Juin 2021 a été approuvé à l'unanimité

**N° 2021/40 – OBJET : DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N° 1**  
**« BUDGET PRINCIPAL VILLE »**

**N° 2021/40 – OBJET : DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N° 1  
« BUDGET PRINCIPAL VILLE »**

L'opération de construction de vestiaires au stade Déborah Jeannet, approuvée par le Conseil Municipal, débute.

Il est ainsi nécessaire de transférer les frais d'études réalisés par virement au compte d'immobilisation en cours par opération d'ordre budgétaire, et d'inscrire les crédits nécessaires au budget.

- Vu les dispositions du Code général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'instruction comptable et budgétaire M14,
- Vu le budget principal « Ville » 2021,
- Considérant l'avis favorable de la Commission « Finances » réunie le 20 Septembre 2021,
- Considérant l'exposé ci-dessus,

Après en avoir délibéré, il est proposé au Conseil Municipal :

⇒ d'**APPROUVER** la décision modificative budgétaire n°1 du budget principal « Ville » ci-annexée.

Les conclusions du rapport mises aux voix sont adoptées :

Pour	29
Abstention	0
Contre	0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN

Nota : Le Maire certifie que le compte-rendu du Conseil Municipal a été affiché à la porte de la Mairie le **28 Septembre 2021**

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN